

L'adoption de la loi EL KHOMRI ne nous fera pas renoncer. TOUS en GREVE POUR L'ABROGATION DE LA LOI TRAVAIL

Le 15 septembre : 14H MANIFESTATION, DEPART DEVANT LE PALAIS DES CONGRES ET DE LA CULTURE DU MANS.

En plein cœur de l'été, le gouvernement a dégainé pour la troisième fois consécutive le 49-3 pour passer en force la Loi Travail. Ainsi, Hollande, Valls et El Khomri évincent tout débat parlementaire, méprisant ainsi le monde du travail et une grande majorité de la population.

Cette loi vise à aggraver et généraliser la précarité, en facilitant les licenciements. Elle accentue le chantage à l'emploi par le biais des « référendums » d'entreprise, transforme les missions des médecins du travail (ce qui contribuera à dégrader encore la santé des travailleurs), sans oublier l'attaque la plus violente : l'inversion de la hiérarchie des normes qui permet de déroger au code du travail ou à l'accord de branche par accord d'entreprise, au détriment des salariés.



Comme pour le Contrat Nouvelle Embauche qui avait été jugé illégal en 2007 au regard des conventions de l'Organisation Internationale du Travail, la loi Travail viole elle aussi les conventions 87 et 98 de l'OIT.

L'adoption de la loi ne doit pas nous faire renoncer. En 2006, la rue a fait reculer le gouvernement sur le Contrat Première Embauche (CPE) après la vote et la loi n'a jamais été mise en œuvre!



🐤 Ce qui a été possible en 2006 doit l'être en 2016.

Le gouvernement doit reculer face à la mobilisation

L'intersyndicale nationale CGT FO FSU SOLIDAIRES UNEF FIDL et UNL appelle à poursuivre sans relâche la lutte avec une nouvelle journée nationale de grèves et de manifestations.

4 RUE D'ARCOLE 72000 LE MANS TEL: 02 43 14 19 19 FAX: 02 43 14 19 00

Email: ud-cgt72@wanadoo.fr site internet: ud72.reference-syndicale.fr Le gouvernement, extrêmement affaibli, entretient la confusion mettant sur le même plan menaces terroristes et contestation sociale (alors même qu'un récent rapport parlementaire démontre le peu d'utilité de l'Etat d'urgence dans la lutte contre le terrorisme).

Le gouvernement aux abois vient pourtant de le prolonger pour six mois, se réservant ainsi la possibilité d'interdire les manifestations syndicales.



Pour l'augmentation des salaires et des pensions

Pour l'abrogation de la loi Travail

Pour le maintien et le renforcement du code du travail et des statuts

Pour le maintien de la hiérarchie des normes.

Pour la réduction du temps de travail et le partage des richesses

Dès la rentrée, préparons des assemblées générales dans tous les lieux de travail.

Jeudi 15 septembre, 14h DEVANT LE PALAIS DES CONGRES ET DE LA CULTURE DU MANS

